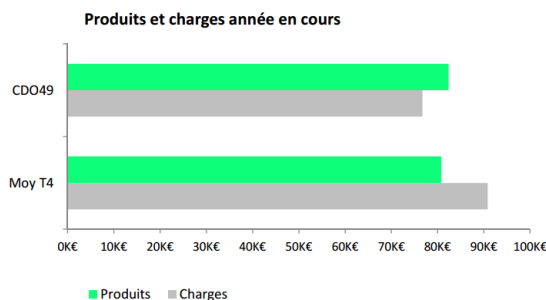




## Bilan de Gestion du Conseil et Prévisions pour 2015

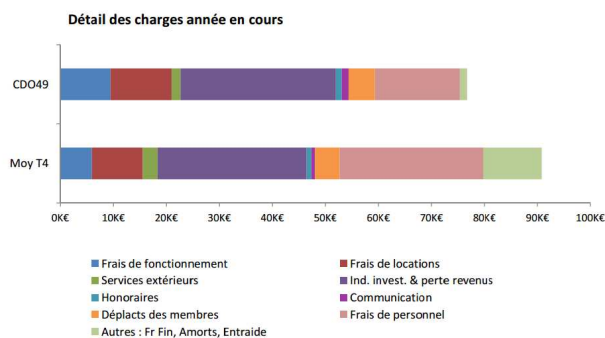
### Un coût inférieur à la moyenne...

L'analyse de la gestion du Conseil Départemental, pour l'année 2013, ci-dessous, montre l'évolution cohérente des recettes et des dépenses de notre conseil comparée à celle de la moyenne des Conseils équivalant en nombre d'inscrits au tableau.



CDO49 : charges 2013 proches des produits 2013

Moy T4 : charges 2013 supérieures aux produits 2013



Des charges de structure inférieures aux charges moyennes de la tranche

### Evolution du Poste Administratif

L'année 2014 aura été marquée par le **passage à 30 h hebdomadaires** de M<sup>me</sup> PAUGAM, notre secrétaire administrative.

Cette augmentation de temps permet à notre Conseil d'être plus à disposition des usagers et d'assurer autrement que par les élus du Bureau le quotidien administratif chronophage. Entre autre, la préparation au passage du Répertoire Partagé des Professionnels de Santé (RPPS) a été exclusivement effectuée par M<sup>me</sup> PAUGAM au cours de l'année. Dans ces conditions nous constatons pour 2014 **une diminution des indemnités des élus compensant les salaires et charges du poste secrétaire**.

### Reports de Charges du CNO vers le CDO

Cependant des postes de dépenses ont évolué en 2014, outre l'organisation des élections, tous les 3 ans, les réunions à PARIS des Présidents et Trésoriers sont dorénavant à la charge exclusive des départements et non plus financées par le CNO. Il en est de même de la CSG sur les indemnités, dorénavant payées par les départements .... Ces reports de charges du CNO vers les départements alourdissent les dépenses annuelles. L'harmonisation non automatique demandée par le CDO 49 a été validée par le CNO et permettra d'équilibrer les dépenses et les recettes 2014, conformément au budget prévisionnel établi.



### Année 2015 et Règlement de Trésorerie.

La loi HPST et le statut de l'élus Ordinal, on fait évoluer le Règlement Intérieur de l'Ordre vers la création d'un Règlement de Trésorerie, ce dernier initialement programmé pour septembre 2014 sera officiel en janvier 2015.

Une nouvelle procédure d'indemnisation des élus sera alors mise en œuvre.

*Toutes ces nouvelles organisations techniques mises en place devraient permettre aux élus du Bureau et du Conseil de se consacrer exclusivement aux missions Ordinales et non administratives, de maîtriser une nouvelle fois le budget exclusivement financé par les cotisations ...*

### ANALYSE DE GESTION 2013 DU CDO 49 MAINE ET LOIRE

### Comptes au 31/12/2013

Extrait de Divalto le 12/06/2014

Année 2013	Tranches inscrits	Nb inscr	Produits	Charges	Total charges	DETAIL DES CHARGES									
						Frais de fonctionnement	Frais de locations	Services extérieurs	Ind. invest. & perte revenus	Honoraires	Communication	Dépôts des membres	Frais de personnel	Autres : Fr Fin, Amorts, Entraide	
CDO49	T4	500 à <1000	696	82 387	76 755	76 755	9 454	11 520	1 672	29 334	1 109	1 272	4 986	16 044	1 385
Moy T4	T4	500 à <1000	736	80 779	90 839	90 839	5 929	9 599	2 777	28 132	887	667	4 690	27 100	11 058

Christophe SUARD

